### SOMMAIRE

1.	Les inscriptions « Cantine » 2
a)	Réserver pour un enfant2
b)	Réserver pour plusieurs enfants3
2.	Les inscriptions de l'Accueil Midi

Le Portail Famille va vous permettre d'effectuer les inscriptions et réservations de vos enfants sur les prestations proposées et de régler celles-ci.



# **MES INSCRIPTIONS**

### 1. Les inscriptions « Cantine »

Le Portail Famille vous propose de faire les réservations des repas de votre ou de vos enfant(s) et de régler vos factures.

Depuis le menu « Mes Inscriptions » vous accédez à l'onglet « Inscrire mon enfant ou modifier son inscriptions ».



L'inscription se fait par enfant. Je selectionne, tout d'abord, la structure puis l'enfant concerné.

cueil   MES INSCRIPTIONS   École   sur l'année								
Louis  V Syndicat Intercommunal  V 2016-20	7 ~							

#### a) Réserver pour un enfant

• Je réserve une semaine type

Je clique sur « Modifier » et je sélectionne dans le tableau le modèle de semaine et la période sur laquelle je veux l'appliquer.



Par exemple : Mon enfant prendra ses repas le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  $\rightarrow$  je coche les cases du vert au rose pour réserver les repas sur ces journées et j'indique la période sur laquelle je souhaite réserve et payer à l'aide du calendrier.

u 0	02/11/2016								
.u 🗖	novembre 2016								
	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim		
44	31	01	02	03	04	05	06		
45	07	08	09	10	11	12	13		
46	14	15	16	17	18	19	20		
47	21	22	23	24	25	26	27		
48	28	29	30	01	02	03	04		
49	05	06	07	08	09	10	11		

Je vérifie ensuite la période et je clique sur « Appliquer ».

Le calendrier au dessous va se colorer selon les réservations effecuées sur la période choisie.

# **MES INSCRIPTIONS**



• Je réserve des repas occasionnels

Je souhaite réserver des repas sur des journées spécifiques : Je sélectionne le mois puis je coche dans le deuxième tableau les jours souhaités puis je confirme.



### b) Réserver pour plusieurs enfants

Lorsque j'ai une fratrie, la réservation se fait par enfant.

Vous devez donc cliquez sur confirmer pour le premier et vous « Confirmer » qu'après avoir finalisé les réservations de l'ensemble de vos enfants sur la Cantine.

#### **REGLES pour les réservations :**

- ✓ Si vous ne réservez pas l'accueil midi ou la cantine, vous aurez une pénalité de 2 euros.
- ✓ Annulation et modification possibles avant le lundi de la semaine précédente à 23h.
- ✓ Tout impayé entrainera un blocage de vos réservations.

## 2. Les inscriptions de l'Accueil Midi

Pour inscrire vos enfants sur les accueils du midi, il faut sélectionner la structure « Services Périscolaires » et Prestations classiques.

Louis	~	Services	Périscolaires	~	2016-2017	~			
Prestations classiques	~								
Je remplis une semaine type Je choisis mes dates									
	LN	/ Me J	V	Du	03/11/2016				
Garderie matin				Au	30/11/2016				
Garderie soir									

La procédure est la même que celle indiquée dans le paragraphe 1.

En bas de page, une légende couleur vous sera proposée.

